

**Comité parlementaire pour un Iran démocratique****Déclaration sur l'Iran – 2025**

La situation des droits humains en Iran est des plus préoccupantes. Plus d'un millier de personnes ont été exécutées en Iran en 2024, dont près de 800 au cours des six premiers mois de la présidence de Massoud Pezeshkian.

La loi dite du « hijab et de la chasteté » est une tentative d'exercer un contrôle policier global sur la société.

Par ailleurs, avec l'effondrement du Hezbollah et la chute soudaine du dictateur syrien, la stratégie du régime iranien consistant à utiliser des forces par procuration pour sa propre survie est au point mort. Nous assistons au début d'une nouvelle ère en Iran et dans la région. Miser sur un tel régime est contraire aux valeurs démocratiques et toute complaisance à son égard fait obstacle à la paix.

L'expérience syrienne a montré que des régimes comme Téhéran et Damas peuvent tomber, contrairement à ce qu'ils prétendent. La bonne politique consiste à se tenir aux côtés du peuple iranien qui souhaite un changement de régime. Cette nation et sa résistance organisée devraient être au centre d'une politique vis-à-vis de l'Iran, fondée sur nos principes républicains.

Lors du soulèvement de 2022, le peuple iranien a rejeté toute dictature, monarchique ou religieuse, pour exiger une république démocratique. Il a réitéré cette exigence en boycottant totalement la dernière mise en scène d'élection présidentielle. Depuis lors, les protestations populaires et les activités des unités de la résistance n'ont cessé de s'amplifier.

Le régime a tenté en vain d'arrêter ce processus en intensifiant la répression et les exécutions. Un grand nombre de prisonniers politiques sont actuellement sous le coup de la peine de mort. Des ONG de défense des Droits Humains ont alerté sur le risque d'exécutions imminentes de huit d'entre eux, pour appartenance aux Moudjahidine du peuple d'Iran (OMPI).

Les Iraniens ont été contraints de recourir en « dernier recours, à la rébellion contre l'oppression », comme l'exprime la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948). Il faut leur reconnaître ce droit de résister aux forces répressives des « gardiens de la révolution » (CGRI) et inscrire le CGRI dans la liste des entités terroristes de l'Union européenne.

Le peuple iranien mérite de jouir de la liberté de manifester, de l'abolition de la peine de mort, de l'égalité des genres et de la séparation de la religion et de l'État dans le cadre d'un système démocratique offrant la perspective d'une paix durable dans la région. Ces idéaux figurent dans le plan en 10 points de Maryam Radjavi, présidente élue du Conseil national de la Résistance iranienne. Ce plan a été soutenu par plus de 4 000 parlementaires d'Europe, d'Amérique du Nord et du Sud et de pays arabes, dont une majorité de députés français ; et plus de 130 anciens chefs d'Etat du monde entier. Le soutien de l'Union européenne et des gouvernements européens à ce projet apporte une aide précieuse aux efforts visant à instaurer la démocratie en Iran.

Premiers signataires :

André CHASSAIGNE, Président d'honneur, ancien député du Puy-de-Dôme (GDR)

Christine ARRIGHI, Présidente du CPID, députée de la Haute-Garonne (Ecologiste et Social)

Philippe GOSSELIN, vice-président du CPID, député de la Manche (Les Républicains)

Hervé SAULIGNAC, vice-président du CPID, député de l'Ardèche (Socialistes et apparentés)

Vincent LOUAULT, vice-président du CPID, sénateur d'Indre-et-Loire (les indépendants- République et Territoires)